

À la une

La Cour de cassation et le refus de reconnaissance des identités sexuelles non-binaires : entre affirmation prétorienne et déni psychotique

note par Patrice LE MAIGAT sous Cass. 1^{re} civ., 4 mai 2017

Confrontée pour la première fois à la question de la reconnaissance d'un « sexe neutre », la Cour de cassation rejette, dans un arrêt rendu le 4 mai 2017, la demande en rectification à l'état civil d'une personne intersexuée, en affirmant que « la loi française ne permet pas de faire figurer, dans les actes de l'état civil, l'indication d'un sexe autre que masculin ou féminin ».



© nito

Actualité

Appel devant les chambres sociales : ni postulation, ni RPVA étendu

focus

Décret réformant l'appel : « plus de contraintes que de satisfaction pour les avocats »

entretien avec Emmanuel JULLIEN

Jurisprudence

Du statut de la partie civile non appelante entendue par la chambre des appels correctionnels

note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 29 mars 2017 (deux arrêts)

Chronique de jurisprudence du Conseil d'État : contentieux administratif et Convention européenne des droits de l'Homme

par Mattias GUYOMAR

Gazette Spécialisée

DROIT IMMOBILIER

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Michel PEISSE

Avocat honoraire au barreau de Paris

• Marine PARMENTIER

Avocat au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

François-Xavier AJACCIO, Guillaume BRICKER, Albert CASTON, Julie DAUGA, Fabien DELHAES, William DROSS, Rémi PORTE et Vivien ZALEWSKI-SICARD





Vendredi 9 juin 2017

La Maison des Polytechniciens
12, rue de Poitiers - Paris 7^e

-15%
offre spéciale
abonnés
Gazette du Palais

Programme Matinée

- 09h00 Accueil des participants
- 09h15 **Revue de jurisprudence**, animée par Béatrice WEISS-GOUT, avocate au barreau de Paris, ancien membre du CNB, BWG associés et Élodie MULON, avocate au barreau de Paris, membre du CNB, président de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine, AMCO, Mulon associés
- Frédérique BOZZI, conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation
Anne-Laure CASADO, avocate au barreau de Paris, Mulon associés
Sarajoan HAMOU, avocate au barreau de Paris, Mulon associés
Rahima NATO-KALFANE, avocate au barreau de Paris, BWG associés
Julie PIERROT-BLONDEAU, avocate au barreau de Paris, BWG associés
- 11h45 **Forum – débat avec la salle : Retours d'expérience sur le nouveau divorce par consentement mutuel**
- 12h15 Déjeuner Buffet

Programme Après-midi

LE NOUVEAU DIVORCE ET LA RESPONSABILITÉ DE L'AVOCAT DE LA FAMILLE

- 13h30 **Garantir le respect de l'ordre public**, animée par Béatrice WEISS-GOUT
- Marie-Catherine GAFFINEL, vice-président au TGI de Nanterre
Marie-Laure NIBOYET, professeur de droit international privé à l'université Paris-Nanterre
- 15h00 **Maîtriser l'impact de la réforme du droit des obligations**, animée par Élodie MULON
- Florence LAGEMI, vice-président au TGI de Paris, responsable des affaires familiales
Denis MAZEAUD, professeur à l'université Paris I
- 16h45 **Accroître la vigilance en matière fiscale**
- Laurent GUILMOIS, notaire associé, étude Lacourte
Stéphanie PAILLARD, avocate au barreau de Paris
- 18h15 Fin des travaux

• Forfait journée 580 € HT (696 € TTC) déjeuner inclus

• Forfait journée abonné Gazette du Palais **-15%**
493 € HT (591,60 € TTC) déjeuner inclus

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Informations complémentaires
au 01 40 93 40 81

claire.lorentz@lextenso.fr

Gazette du Palais

La Gazette du Palais - Société du Harlay

12, Place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

Président du Conseil d'administration :

François-Xavier Charvet

Directeur général : Pierre-Yves Romain

Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)

70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Président-Directeur général, Directeur de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz

Rédacteur en chef adjoint : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau

Assistante d'édition : Elsa Boulinguez

Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Tarifs 2017

* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 413,51 € TTC

Recueils + table seuls : 393,09 € TTC

Journal, recueil + table : 564,61 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 455 €

Journal, recueil + table : 671 €

Internet : www.gazettedupalais.com

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,

issus de forêts gérées durablement ;

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 200 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2017, n° 257k3, p. 27

Actualité

- Appel devant les chambres sociales : ni postulation, ni RPVA étendu 5
- Décret réformant l'appel : « plus de contraintes que de satisfaction pour les avocats »
entretien avec Emmanuel JULLIEN 10
- « En matière de conseil, le secret de l'avocat n'existe plus ! »
entretien avec Vincent NIORÉ 12
- Les magistrats et l'international : de l'audace !
libres propos par Linda MAIZENER 14

Doctrine

- Recommandations pour un meilleur traitement des entreprises en difficulté
note par Georges TEBOUL 17

Jurisprudence

- La Cour de cassation et le refus de reconnaissance des identités sexuelles non-binaires : entre affirmation prétorienne et déni psychotique
note par Patrice LE MAIGAT sous Cass. 1^{re} civ., 4 mai 2017 20
- De l'absence de portée des circulaires et instructions ministérielles en matière de contentieux URSSAF
note par Philippe COURSIER sous Cass. 2^e civ., 30 mars 2017 25
- « PSE unilatéral » : l'impossibilité d'utiliser la notion de « zone d'emploi » pour justifier le fractionnement des catégories professionnelles
note par Eva KOPELMAN sous TA Cergy-Pontoise, 4^e ch., 16 janv. 2017 28
- Du statut de la partie civile non appelante entendue par la chambre des appels correctionnels
note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 29 mars 2017 (deux arrêts) 31
- Chronique de jurisprudence du Conseil d'État : contentieux administratif et Convention européenne des droits de l'Homme
par Mattias GUYOMAR 34
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 38
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État 42
- Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme
par Catherine BERLAUD 44

Gazette Spécialisée

DROIT IMMOBILIER

Sous la responsabilité scientifique de
MICHEL PEISSE et Marine PARMENTIER